



Consignes de nettoyage à suivre lors du départ de votre chambre

Votre chambre doit être entièrement vidée et nettoyée* avant l'arrivée de l'agent de service chargée d'effectuer l'état des lieux.** Ceci suppose de tenir compte du temps de nettoyage pour fixer l'heure de l'état des lieux.

Consignes de nettoyage générales :

- Nettoyer les vitres intérieures /extérieures et les volets intérieurs,
- Dégivrer le réfrigérateur la veille et le nettoyer entièrement (y compris les bacs), sans oublier derrière en le tirant de son emplacement.
- Nettoyer le micro-onde,
- Pour les studios kitchenettes dégraisser et nettoyer les plaques électriques,
- Nettoyer tous les placards et étagères des meubles sans oublier les portes et le dessus des placards,
- Aspirer et laver le sol (sous et dans les tiroirs et sous le réfrigérateur), les plinthes et le radiateur,
- Soulever le matelas et nettoyer le tour du lit, laver avec une éponge et du produit désinfectant la housse plastifiée (verte ou grise) du matelas,
- Laver la porte d'entrée intérieure-extérieure ainsi que celle de la salle de bains,
- Dépoussiérer les luminaires.

Consignes particulières pour nettoyage de la douche et sanitaires :

- Nettoyer les parois, les rangements, le miroir et le lavabo sans oublier la robinetterie,
- Désinfecter et nettoyer les WC (dedans et dehors) ainsi que l'abattant (*pensez à jeter votre balayette à WC*),
- Laver le rideau de douche en machine à laver (40°), pas de sèche-linge les reposer humides.
- **Démonter et nettoyer la bonde du bac à douche.**

*****En cas de ménage non fait constaté par l'agent de service, des heures de prestations ménages et de remise en état pourront être facturées (30 euros/heure conformément au règlement intérieur).**

- Pensez à vider votre boîte aux lettres,
- Remettez vos clés et/ou badges à l'agent,
- Passez par l'accueil afin de vérifier que votre situation administrative est à jour avant votre départ (*RIB pour remboursement caution ...*).

Le service hébergement

